



COMMISSION CLIMAT
RÉGION SAHEL CCRS



Bénin



Burkina Faso



Cameroun



Cap Vert



Côte d'Ivoire



Djibouti



Érythrée



Ethiopie



Gambie



Guinée



Mali



Mauritanie



Niger



Nigéria



Sénégal



Soudan



Tchad

FONDS CLIMAT SAHEL

PLAQUETTE DE PLAIDOYER ET DE COMMUNICATION

Octobre 2022

I. OBJECTIFS DE LA PLAQUETTE DE PLAIDOYER ET DE COMMUNICATION

La Commission Climat pour la Région du Sahel (CCRS) a mis en place le Fonds Climat Sahel (FCS), qui constitue le véhicule financier des projets et ou programmes du Plan d'Investissement Climat pour la Région du Sahel (PIC-RS), élaboré en conformité avec les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) des Etats membres.

La présente plaquette a ainsi pour objectifs de :

- Communiquer autour du Fonds Climat Sahel (FCS) et le promouvoir pour faciliter sa première levée des fonds ;
- Sensibiliser et informer l'opinion publique, les parties prenantes nationales, les partenaires internationaux notamment les bailleurs de fonds et les institutions financières climatiques, sur les actions synergiques et cohérentes de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques engagées dans la Région du Sahel ;
- Inciter les partenaires nationaux, régionaux et internationaux à appuyer l'opérationnalisation du Fonds Climat Sahel et à contribuer au financement des projets.

La CCRS réaffirme ainsi sa volonté à accompagner les populations de la Région du Sahel face aux effets néfastes des changements climatiques. Elle appelle les institutions financières, les philanthropes, les Etats parties et toutes les autres parties prenantes à apporter le soutien nécessaire à travers : (i) un engagement politique fort, (ii) l'établissement des partenariats sur le long terme, (iii) la mobilisation des contributions financières adéquates, (iv) ainsi qu'un accompagnement de proximité en matière de renforcement des capacités techniques à ses instances opérationnelles notamment le Secrétariat Permanent et le Fonds Climat Sahel.

II. LA REGION DU SAHEL FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Commission Climat pour la Région du Sahel compte dix-sept (17) pays dont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, Djibouti, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, le Soudan et le Tchad.

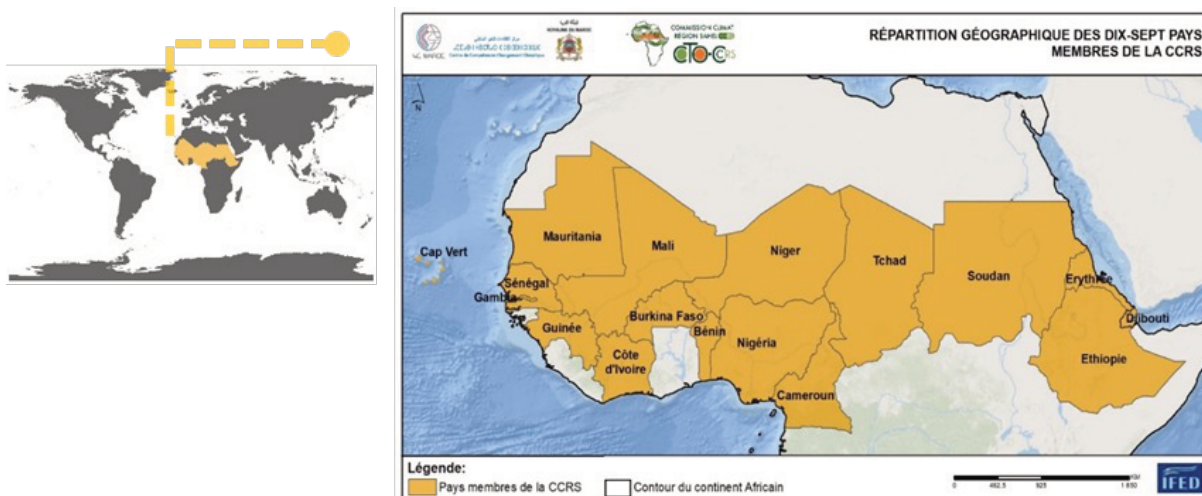


Figure 1 : Carte des pays membres de la CCRS

La Région du Sahel est l'une des plus vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. En effet, près de 70% de sa population vit d'une production rurale très dépendante des conditions climatiques.

Pour le bien de ces populations, la Région du Sahel se doit de promouvoir et d'accompagner la mise en place des systèmes de production résilients, durables, attrayants pour les jeunes, aptes à accroître la production et la productivité locale. Ces systèmes tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations, participeront également aux efforts globaux de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

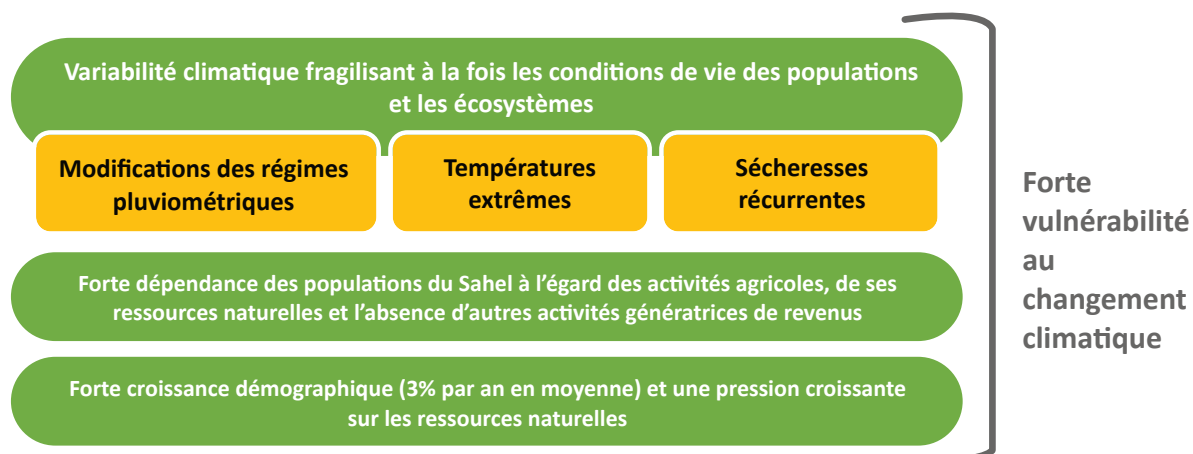


Figure 2 : Analyse de la vulnérabilité de la Région du Sahel aux changements climatiques

III. CREATION DU FONDS CLIMAT SAHEL (FCS)

Appelé à contribuer à la matérialisation effective de la volonté et de la vision des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Région du Sahel, le Fonds Climat Sahel répond aux orientations stratégiques de la décision de l'Union Africaine relative à « l'engagement de l'Afrique aux négociations mondiales sur les changements climatiques à la COP22 » à l'issue de son assemblée générale des 30 et 31 janvier 2017, et de la première conférence des Chefs d'Etat de la CCRS tenue le 25 février 2019 à Niamey.



Figure 3 : Photo de famille à la première Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CCRS

III.1. Objectifs du FCS

Le Fonds Climat Sahel a été créé afin de doter la Commission Climat pour la Région du Sahel d'un mécanisme financier pour son Plan d'Investissement Climat. Il est à cet effet principalement destiné à mobiliser les ressources pour la mise en œuvre d'actions synergiques et cohérentes visant à : (i) renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des populations et des systèmes de production de la Région du Sahel pour un développement socio-économique durable et (ii) contribuer à l'effort mondial d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Pour ce faire, le Fonds Climat Sahel mobilisera les ressources auprès des Etats membres, des partenaires bilatéraux et multilatéraux, des fonds philanthropiques, des collectivités territoriales décentralisées, ainsi que des institutions financières privées, de manière à favoriser la coopération et des actions coordonnées entre les pays membres de la CCRS en matière de lutte contre les effets néfastes des changements climatiques. Ses objectifs opérationnels sont de :

- Lever deux (02) milliards USD dont 90% auprès des bailleurs de fonds nationaux, régionaux et internationaux et 10% auprès des Etats membres de la CCRS ;
- Financer deux (02) milliards USD en cinq ans pour la mise en œuvre de projets à fort impact en matière d'atténuation et d'adaptation ;
- Créer un cycle vertueux de financement qui s'autoalimente par une combinaison effective de la rentabilité et de l'impact environnemental et social positif ;
- Renforcer les capacités techniques des Etats en matière de mobilisation et de structuration de la finance climatique.

III.2. Impacts socio-économiques et environnementaux attendus du FCS

Le Fonds Climat Sahel financera les actions d'atténuation et d'adaptation qui visent à renforcer la résilience des populations, réduire la vulnérabilité des secteurs de développement face aux changements climatiques, et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux engagements des pays membres inscrits dans leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

Les impacts socioéconomiques et environnementaux attendus des interventions du FCS sont indiqués dans la figure ci-après.



Figure 4 : Impacts socioéconomiques et environnementaux attendus de la mise en œuvre du Fonds

IV. CARACTERISTIQUES CLES DU FONDS CLIMAT SAHEL

IV.1. Gouvernance stratégique

- Portage politique par la Commission Climat pour la Région du Sahel;
- Gouvernance stratégique par un Conseil d'Administration présidé par le Secrétaire Permanent de la CCRS et constitué des représentants des Etats membres, des Partenaires et de certaines organisations régionales ;
- Garantie de gestion fiduciaire assurée par une Banque de Développement chargée de la mise en place en son sein d'un trust pour le compte du FCS ;
- Validation des projets sur la base de leur conformité avec : (i) le Programme Prioritaire pour Catalyser les Investissements dans la Région du Sahel (PPCI-Sahel) et le Plan d'Investissement Climat de la Région du Sahel (PIC-RS), (ii) les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) des pays ; (iii) les exigences minimales des partenaires et des principaux mécanismes financiers climatiques connus (FVC, FEM; FA, etc.), (iv) les obligations environnementales applicables et (iv) la bancabilité ;
- Structure incluant l'assistance technique aux porteurs de projets pour appuyer le montage et la conception, le suivi et l'évaluation, ainsi que le rapportage des projets à soumettre ;
- Accord de siège du FCS signé avec la République du Niger pour la localisation du siège à Niamey ;
- Capitalisation initiale des cinq premières années (2023-2027) estimée à deux (02) Milliards de dollars US dont 10% d'apports par les Etats membres.

IV.2. Gestion opérationnelle du FCS

- Encadrement technique initial et de gestion fiduciaire des ressources du fonds par une banque de développement, dotée d'une expérience avérée dans la finance climatique, pour la phase de démarrage d'une durée de 2 à 5 ans ;
- Assistance technique aux Etats membres par une équipe d'experts dédiés ;
- Financement du PPCI-Sahel pour catalyser les investissements.

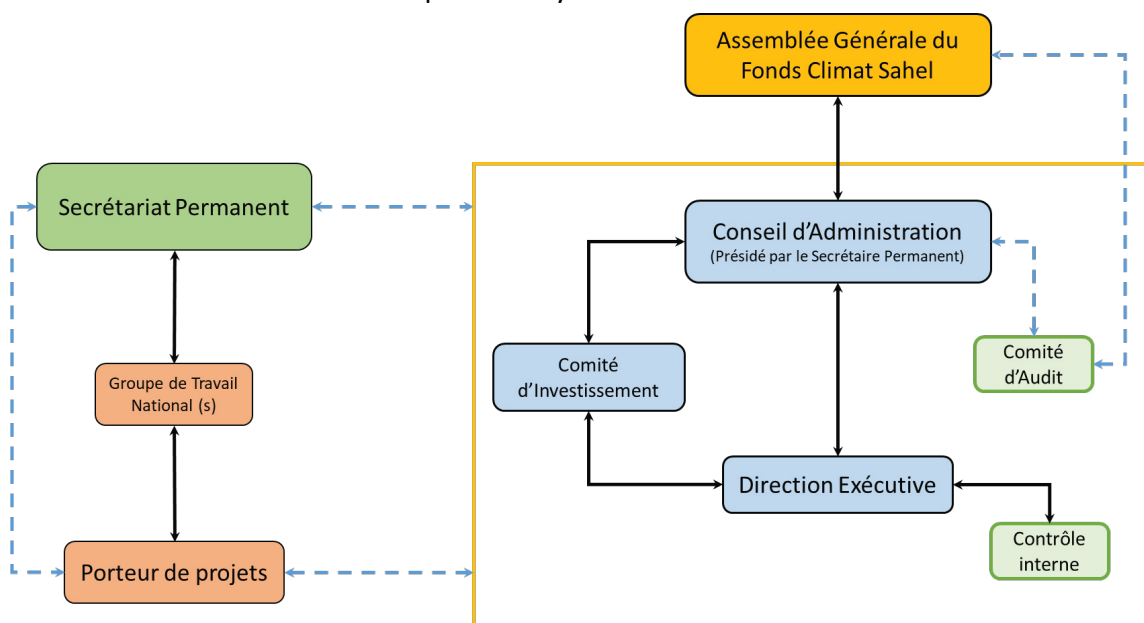


Figure 5 : Organes de gouvernance du Fonds Climat Sahel

IV.3. Taille des projets et instruments financiers

- **Trois catégories de projets** : (i) Petits projets (moins de 5 millions USD), (ii) Projets Moyens (entre 10 et 20 Millions USD) et (iii) Grands projets (plus de 20 millions USD) avec une priorité pour les projets d'intégration régionale et une prise en compte du genre et des populations les plus vulnérables ;
- **Instruments financiers** : (i) Subventions et dons, (ii) Prise de participation, (iii) Prêts, (iv) Garanties, etc., avec possibilité de mixage des instruments financiers.

IV.4. Axes d'intervention et bénéficiaires cibles du FCS

Axes et programmes clés



Restauration et réhabilitation des terres dégradées et des écosystèmes

- Gestion intégrée des écosystèmes sensibles d'importance pour le renforcement de la résilience
- Appui à la reconstitution des écosystèmes naturels d'importance pour la séquestration du carbone



Gestion intégrée des ressources en eau

- Observation et surveillance des ressources en eau de surface et souterraine
- Coopération pour le partage et la gestion des ressources en eau



Gestion durable des systèmes agricoles et pastoraux

- Promotion de systèmes de production agricole sobres en Carbone
- Gestion des risques agricoles et pastoraux



Amélioration de l'efficacité énergétique et de l'accès à l'énergie propre

- Amélioration de l'accès à l'énergie
- Amélioration du Mix énergétique



Renforcement des capacités

- Élaboration d'une stratégie de communication régionale en changements climatiques
- Mise en œuvre du plaidoyer



Développement de la communication et du plaidoyer sur les changements climatiques

- Renforcement des capacités institutionnelles
- Renforcement de la coordination aux niveaux national et régional

Bénéficiaires cibles

Les pays membres de la CCRS sont les principaux bénéficiaires du FCS. Les investissements du FCS sont ainsi ouverts aux institutions publiques nationales, aux collectivités territoriales décentralisées (CTD), au Secteur Privé, aux institutions d'intégration régionale, aux institutions de formation et de recherche, aux OSC et ONG, etc. avec une attention particulière pour les Populations les plus vulnérables, les Femmes et les Jeunes.

IV.5. Feuille de route pour l'opérationnalisation du FCS

PÉRIODE	ACTIVITÉS
Octobre 2022	Endossement des textes du Fonds Climat Sahel par la réunion ministérielle en prélude à leur adoption par la conférence des Chef d'Etat et de Gouvernement
Novembre 2022	« Road show » du Fonds Climat Sahel à la COP 27 en Egypte
Novembre – Décembre 2022	Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour l'adoption des textes du Fonds Climat Sahel
Janvier – Décembre 2023	Mise en place des organes du Fonds Climat Sahel (Désignation des membres du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, Recrutement des responsables techniques du Fonds Climat Sahel, Recrutement du Directeur Exécutif, Déblocage des ressources internes de la première tranche, Choix de la banque gestionnaire suite à un AMI, etc.)
Juin 2023	Organisation de la table ronde des bailleurs et partenaires pour la première capitalisation du Fonds Climat Sahel
Juin – Décembre 2023	Poursuite de la capitalisation du Fonds Climat Sahel
Janvier – Décembre 2024	Opérationnalisation du Fonds Climat Sahel (lancement des Appel à Projet, tenue des réunions des organes, signature des accords de financement, organisations des fora, etc.)

V. PLAIDOYER POUR L'ACTION

La création du Fonds Climat Sahel est le fruit d'un processus participatif entre les Etats membres de la CCRS, CCRS Commission Climat de la Région du Sahel avec l'accompagnement technique et financier des partenaires. Sa gouvernance obéit aux meilleurs standards de gestion et de reddition des comptes.

Le fonds renforcera la résilience des populations face aux effets néfastes des changements climatiques ainsi que le développement d'une économie sobre en carbone et résiliente.

Les Etats membres, les bailleurs de fonds, les institutions financières et les parties concernées, sont invités à apporter leur soutien dans l'encadrement technique et la mobilisation des ressources pour consolider les acquis d'une dynamique porteuse engagée.

Sous la coordination du CTO-CCRS, cette étude a été réalisée par le cabinet IFED avec l'accompagnement technique des experts points focaux de la CCRS et du 4C Maroc ainsi qu'avec l'appui financier du Royaume du Maroc, de la République du Niger, de la Banque Africaine de Développement (BAD), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).



مركز الكفاءات للتغير المناخي
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ
Centre de Compétences Changement Climatique



Nous contacter

📍 Avenue Charles de Gaulle, Niamey, Niger
✉ contact@ccrs-sahel.org
☎ +227 20 72 70 77
🌐 <https://ccrs-sahel.org/fcs>

Nous suivre...

@CCRSahel
@CCRSahel
@CCRSahel
@CCRSahel